



EUFONIA-BORDEAUX

CONCOURS DE COMPOSITION POUR CHŒUR

I/ Préambule

L'association EUFONIA-BORDEAUX, organisatrice du festival international de chant choral EUFONIA, souhaite promouvoir dans ce cadre la création d'œuvres contemporaines pour chœurs.

Tous les deux ans, à partir de l'année 2017, est organisé un concours de composition pour chœur dont les œuvres lauréates sont créées en concert lors du festival.

II/ Organisateur

L'organisateur de ce concours est l'association EUFONIA-BORDEAUX.

III/ Conditions de participation

- Le concours est ouvert aux compositrices et compositeurs, sans restriction d'âge, de diplôme et de nationalité.
- Les candidats mineurs doivent présenter une autorisation du représentant légal.
- L'œuvre présentée ne doit pas avoir encore été créée ni publiée, ni interprétée en public.
- Un droit d'inscription de 20€ TTC doit être acquitté via le site internet www.eufoniorbordeaux.fr.

IV/ Concours 2017 : « Notes féminines »

a) Caractéristiques de l'œuvre

- Composition pour ensemble féminin à trois voix sans divisions.
- La durée doit impérativement être comprise entre 2mn30 et 3mn-
- Le texte est imposé et fourni en annexe par l'organisateur ; l'intégralité du texte doit être utilisée dans la composition.
- Les tessitures des voix doivent respecter l'ambitus suivant : Soprani (si^b 2- si^b 4), Mezzi (si^b 2- la^b 4) et Alti (sol 2- fa 4).

b) Caractéristiques de la partition

- Chaque voix doit être notée sur une portée distincte et les paroles reportées sous chacune d'entre elles.
- Les pages et les mesures sont numérotées suivant l'usage courant en fonction de la mise en page.

V/ Dépôt du dossier

L'inscription est définitive dès réception du dossier complet envoyé à l'adresse contact@eufoniorbordeaux.fr ; celui-ci comprend :

- Deux exemplaires distincts de l'œuvre : l'un avec le nom du compositeur, l'autre parfaitement anonyme. Le titre doit figurer en en-tête de la partition. L'œuvre sera envoyée en format pdf exclusivement, de préférence générée par un logiciel éditeur de partition.
- La fiche de renseignements, à télécharger sur le site www.eufoniorbordeaux.fr.
- L'attestation sur l'honneur, à télécharger sur le site www.eufoniorbordeaux.fr.

La date limite de réception des dossiers complets est fixée au 28 mai 2017. Un accusé de réception sera envoyé par retour de courriel. En cas de non réception de cet accusé dans un délai d'une semaine, prière d'appeler le 0607024445. Aucune réclamation concernant la mauvaise réception d'un courriel ne sera prise en compte au-delà du 4 juin 2017 inclus.

VI/ Déroulement du concours

a) Sélection des œuvres

- Les membres du jury sélectionneront au plus trois œuvres parmi celles qu'ils auront reçues anonymement et répondant aux critères énoncés au présent règlement. Leur décision sera souveraine et sans appel.
- Les lauréats seront informés du résultat qui apparaîtra par ailleurs sur le site www.eufoniabordeaux.fr le **15 juillet 2017**.

b) Finale du concours

- Les œuvres sélectionnées seront créées pendant le festival EUFONIA 2017 lors du concert bordelais de l'ensemble vocal professionnel féminin « Voix de Stras' » le dimanche 15 octobre 2017 en la Basilique Saint-Seurin de Bordeaux.
- Les compositeurs des partitions sélectionnées seront invités à assister gratuitement aux manifestations bordelaises du festival les 12, 13 et 14 octobre 2017. Un hébergement gratuit chez l'habitant leur sera proposé. L'association EUFONIA-BORDEAUX ne remboursera aucun frais de déplacement ou de restauration.

VII/ Prix

Plusieurs prix seront décernés à la fin du concert du 15 octobre 2017 :

- Premier Prix du jury : 300€.
- Deuxième Prix du jury : 200€.
- Prix du public : 250€.
- Prix de l'Association des Amis d'Eliane Lavail : 200€.
- D'autres prix sont en cours d'étude.

VIII/ Droits

- Les œuvres primées demeurent pleine et entière propriété de leurs compositeurs qui s'engagent cependant, par l'acceptation même de ce règlement, à ne pas les diffuser ni les interpréter AVANT leur première diffusion dans le cadre du festival EUFONIA 2017.
- L'inscription au concours vaut acceptation pleine et entière de son règlement.
- Les compositeurs des partitions sélectionnées autorisent l'organisateur, sans restriction ni réserve, à utiliser leurs nom, adresse, biographie photos et vidéos dans toute manifestation ou opération promotionnelle liée au présent concours sans que cette utilisation puisse conférer aux lauréats une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que la remise du prix gagné.
- Dans le cas où le festival EUFONIA 2017 ne pourrait avoir lieu, en-dehors d'un cas de force majeure, le concours de composition sera annulé et les droits d'inscription remboursés.
- Les organisateurs se réservent les droits de première diffusion à l'occasion du festival EUFONIA.

IX/ Accès au règlement

Un exemplaire du règlement peut être fourni en écrivant à l'adresse indiquée en pied de page et en joignant une enveloppe affranchie à votre adresse.

ANNEXE : texte à mettre en musique

Louisa Siefert (1845-1877)

Titre : Sotto voce

*Le bonheur est un oiseau
Plus léger que l'oiseau-mouche ;
Et sous lui, comme un roseau,
Notre âme plie et se couche.
Chut ! Ne faisons pas de bruit :
Dans le secret de la nuit,
D'un regard ou d'un sourire
Soyons heureux sans le dire,
L'oiseau vient, passe et nous fuit.*